

Bloc 3 : Mécanismes de l'assurance, les fondamentaux (BLOC3_DUCFA_MA)

 ECTS
0 crédits

 Composante
IUT de
Chambéry,
Institut
Universitaire
de Formation
Professionnelle

En bref

- › **Langues d'enseignement:** Français
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

- Comprendre le marché de l'assurance en France :

Définition et rôle économique de l'assurance

Connaître la répartition du marché entre assurances de personnes et assurances dommages

Positionnement du marché français et comparaison avec le marché européen et le marché mondial

- Identifier les principaux acteurs du secteur :

Les différentes structures d'entreprises et leurs caractéristiques : sociétés d'assurances, mutuelles, institutions de prévoyance ;

Les obligations réglementaires des assureurs : agréments, fonds propres, provisions techniques, certifications, normes etc.

- Reconnaître les catégories d'assurances :

Gestion en répartition et en capitalisation

Principe forfaitaire, le principe indemnitaire et la subrogation de l'assureur

- Identifier les assurances de biens et de responsabilités:

La notion de responsabilités : contenus

Les assurances de responsabilités (IARD)

L'assurance automobile

Les assurances incendie Multirisque Habitation (MRH)

Les assurances risques divers

- Identifier les types de contrats en assurances de personnes

- Appréhender les mécanismes d'assurance

Assimiler les caractéristiques du contrat d'assurance

Formation, contenu, durée, modification et résiliation

Distinguer les principales clauses du contrat d'assurance

Risques garantis et exclusions

Conditions de validité

- Comprendre et appliquer le mécanisme des primes

- Formaliser les obligations de l'assuré et de l'assureur

Compétences visées

- Savoir distinguer les régimes d'assurance de personnes, de dommages (IARD)

- Comprendre les mécanismes et le fonctionnement des opérations d'assurance

- Concevoir et proposer une solution d'assurance cohérente et adaptée à la situation du client.

- Contractualiser la proposition d'assurance dans le respect de la réglementation en vigueur.

- Présenter, comparer, expliquer les garanties du contrat proposé et leurs limites et établir et présenter un devis d'assurance.

- Argumenter et justifier les solutions de gestion et de souscription du ou des contrats d'assurance proposées.

- Appliquer la réglementation propre aux contrats

Compétences acquises

Macro-compétence

Micro-compétences

Infos pratiques

Lieux

› Le Bourget-du-Lac (73)

Campus

› Le Bourget-du-Lac / campus Savoie Technolac

